

Bagneux veut que moderne rime avec populaire

VILLE - Désormais en chemin, le métro devrait enfin y parvenir d'ici 2015. La commune entend bien qu'il soit au service de la population et d'un dynamisme local et non à celui des spéculateurs.

La démarche n'est pas si fréquente. Dans les Hauts-de-Seine, elle ferait presque figure d'exception. Que l'on ne se méprenne pas : il n'est pas que le maire de Bagneux à se projeter, avec son équipe municipale, des années en avant pour mieux penser le devenir de sa commune. À Neuilly, par exemple, on y consacre beaucoup d'énergie avec le concours très actif du pouvoir de l'État mobilisé par le ministre du cru. À Montrouge, commune mitoyenne de Bagneux, on est même, d'un certain point de vue, plus avancé que dans cette dernière commune. Mais un petit quelque chose distingue la démarche qui a cours dans celle-ci par rapport à celles-là.

À Neuilly, les efforts des édiles sont tendus vers un double but : limiter le nombre de HLM à une dose homéopathique (2,6 %) et faire payer par la France entière une mise en tunnel de la RN13 pour livrer ses rives à une nouvelle flambée spéculative. À Montrouge, comme à Bagneux d'ailleurs, il est aussi question de souterrain. Fort légitime et at-

Le chantier a enfin démarré l'été dernier, les excavatrices se trouvant aujourd'hui quelque part sous le périmètre.

tendu de longue date celui-ci, puisqu'il s'agit du prolongement de la ligne 4 du métro. Le chantier a enfin démarré l'été dernier, les excavatrices se trouvant aujourd'hui quelque part sous le périmètre. Première atteinte après porte d'Orléans, la station Mairie-de-Montrouge devrait entrer en service en 2011. Depuis quelques années, et mettant à profit d'importantes friches industrielles, la fièvre bâtisseuse se goinfre les mètres carrés avec une voracité sans pareil. On recourt beaucoup à la calculette pour vérifier que l'on y affleure les 20 % de logements sociaux sans jamais prendre le risque de les dépasser.

DES MOTS ET DES ACTES

Sans nul doute, dans ce contexte, Bagneux fait tâche. Et sa maire n'hésite pas à le revendiquer : « Peu à peu, la spéculation immobilière a chassé et chasse encore du cœur de l'agglomération les salariés, les employés, toutes celles et ceux qui vivent de leur travail. Bagneux, par une politique volontariste en matière d'amé-



Maquette représentant le carrefour, rue du Moulin-Blanchard et avenue Jean-Baptiste Fortin.

nagement, par ses actions de solidarité et par ses actes pour que chacun trouve sa place dans la cité, leur permet de continuer à vivre à 3 kilomètres de Paris. » Une salve d'applaudissements d'une assistance nombreuse a accueilli ce propos de Marie-Hélène Amiable, tenu au cours de sa récente allocution de présentation des vœux de la municipalité.

Des mots et des actes. C'est dans la veine même de l'orientation explicitée que la commune prépare l'arrivée du métro. Sans doute, le nouveau terminus sud de la ligne 4 n'est-il pas attendu avant 2013-2015. Cette arrivée est une revendication balnéolaise de très longue date. Tout en demeurant attentif à ce que les mesures de financement encore en suspens soient prises dans des délais raisonnables, Bagneux est désormais engagé dans une réflexion urbaine globale de son secteur nord formé en gros par le triangle que délimitent l'avenue Victor-Hugo (D77), la RD920 (ex-RN20) et la rue de Verdun. Il ne s'agit pas seulement que la station de métro à venir et la gare routière de la RATP qui lui sera associée, voisines du rond-point des Martyrs-de-Châteaubriant, soient attractives aux usagers des transports en commun. Il ne suffit pas non plus que la fréquentation nouvelle que, le quartier est appelé à

connaître, participe d'une dynamique urbaine globale et compris sur le plan économique et sur celui de l'emploi. Ces préoccupations sont associées à une autre, essentielle : faire en sorte que l'arrivée du métro profite bien à tous les Balnéolais et ne soit pas le vecteur d'une vague de spéculation foncière et immobilière qui se traduirait inexorablement par l'éviction d'une partie de la population.

Le principe de la constitution d'une zone d'aménagement concer-

tée (ZAC) est d'ores et déjà arrêté. Avec cette procédure d'aménagement urbain, la commune entend contrôler les mutations foncières, la destination nouvelle des sols. Déjà le plan local d'urbanisme (PLU) adopté début 2006 impose de strictes limites à la constructibilité dans le périmètre. Il s'agit en second lieu de donner la priorité au développement économique et commercial tout en revalorisant la qualité de l'espace public. Ici, la limite de Bagneux, qui est aussi celle

des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne, est matérialisée par l'ex-RN20, artère essentielle du sud parisien. Si Bagneux travaille avec ses voisins à en faire un boulevard urbain, on entend ici réserver ce front urbain aux activités économiques plutôt qu'en faire une zone résidentielle. Les études attestent d'une véritable opportunité renforcée par

Bagneux atteste qu'au cœur de l'agglomération dense il n'y a nulle fatalité aux logiques urbaines d'exclusion.

la perspective du métro voisin. Il a cependant fallu faire valoir avec l'État. Celui-ci n'est pas à une contradiction près. D'un côté, au nom du développement durable, de la limitation des déplacements et des pollutions, il prône le rapprochement de l'habitat et de l'emploi, d'un autre côté, au nom d'intérêts sonnants et trébuchants, il classe Bagneux en zone à vocation résidentielle et entend exonérer le secteur de la Défense de toute obligation en matière d'habitat. Qu'il importe au ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire (sic) les conséquences de cette politique de gribouille ! Précisément, loin d'opposer résidence et travail, le projet balnéolais prévoit aussi la requalification de plusieurs îlots d'habitation et la réalisation de quelque 200 logements nouveaux.

DE NOUVELLES DYNAMIQUES

Il convient encore de souligner que ce projet d'aménagement, dont les lignes directrices ont été présentées pour mise en débat voici quelques mois à la population, participe d'une démarche beaucoup plus large. En décembre a été signée la convention financière permettant enfin le lancement effectif de l'opération de renouvellement urbain du quartier des Tertres, au sud de la ville. Le nord, le sud, et aussi l'ouest avec le nouveau quartier du Moulin-Blanchard qui renforcera le centre-ville. Ainsi, se modernisant et insufflant de nouvelles dynamiques, combinant diversité et maintien d'un taux de 50 % de logements sociaux, Bagneux atteste qu'au cœur de l'agglomération dense il n'y a nulle fatalité aux logiques urbaines d'exclusion.

Marc Blachère

L'HUMANITÉ - SAMEDI 27 JANVIER 2007

ÎLE-DE-FRANCE

Un métro nommé désir

La ville de Bagneux « pourrait » enfin être reliée en 2013.

Le dessin de prolonger la ligne 4 au-delà de la Porte d'Orléans avait été affirmé dès 1929. Un plan élaboré par la préfecture de la Seine prévoyait dès cette époque quinze prolongements en banlieue des lignes d'un métro alors exclusivement parisien. La moitié sera réalisée au cours des deux décennies qui suivront : Neuilly, Boulogne-Billancourt, Levallois-Perret, Issy-les-Moulineaux, Ivry-sur-Seine, Vincennes, Pantin, Les Lilas. La suite attendra très longtemps. Ce n'est qu'à partir de l'extrême fin des années soixante que ce mouvement reprend au compte-gouttes alors de nouvelles urbanisations ont fait exploser les besoins. On ne compte que dix prolongements en quarante ans. Celui de la ligne 4 ne cessera d'être différé. Ce n'est pourtant pas faute de mobilisations balnéolaises. La ville a acquis le terrain devant accueillir la station terminus dans les années soixante. Le projet fut confirmé en 1973, prévu dans le schéma directeur de la région Île-de-

France (SDRIF) de 1994, inscrit au contrat de plan État-Région 2000-2006...

Manifestations, pétitions, délégations, poses de la première pierre et inaugurations symboliques n'ont pas manqué. Aujourd'hui l'affaire paraît bien engagée. Lancé en janvier 2001, le projet a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique interpréfectorale le 15 février 2005 et le chantier s'est ouvert en juin dernier. La mise en service à la mairie de Montrouge (820 mètres de tunnel depuis la station Porte d'Orléans) est annoncée pour courant 2011. Bagneux pourrait être atteint en 2013. « Pourrait », car pour l'instant les financements pour les 2 400 mètres supplémentaires (1 800 pour le trafic voyageurs, plus 600 pour les garages et ateliers) ne sont pas acquis. Seule leur adoption dans des délais assez rapides garantirait la continuité du chantier et son achèvement d'ici six ans au rond-point des Martyrs-de-Châteaubriant.

Selon des données de 1999, ce prolongement sud desser-

vira plus de 225 000 habitants de Montrouge, Arcueil et Bagneux. La réorganisation des lignes de bus avec report de terminus bénéficiera également aux habitants et salariés de Cachan, Châtillon, Fontenay-aux-Roses, Sceaux et Bourg-la-Reine.

Il est un autre projet que Bagneux caresse sans y être, c'est le moins que l'on puisse dire, spécialement encouragé. L'ouest du territoire communal, aux confins de la zone industrielle, est parcouru par les voies techniques de la ligne 13, celles qui se situent en amont du terminus sud : Châtillon-Montrouge. Pourquoi ne pas les aménager pour une desserte des voyageurs ? Jusqu'à présent la suggestion a été systématiquement écartée par les autorités en charge des transports. Mais sans argument, semble-t-il, de nature à emporter la conviction. L'actualité est pour l'instant ailleurs mais les orientations générales du plan local d'urbanisme ne manquent pas de relever cette opportunité.

M. B.



Ce prolongement sud desservira plus de 225 000 habitants de Montrouge, Arcueil et Bagneux.

La maîtrise de Gennevilliers

La ville attend avec sérénité le prolongement de la ligne 13, en mai 2008.

Gennevilliers attend avec impatience l'arrivée du métro qui, depuis 1980, s'est arrêté à la lisière de la ville, à la station Asnières-Gabriel-Péri. Depuis cette date, les élus et la population n'ont cessé de revendiquer le prolongement de cette branche de la ligne 13 jusqu'au port. Malgré cette amputation, vingt-cinq ans de lutte aboutissent enfin, le prolongement jusqu'au port restant à l'état de projet. Pour Roland Muzeau, adjoint au maire chargé de l'urbanisme, la mise en service du métro en mai 2008 ne fera pas flamber les prix de l'immobilier.

Les deux nouvelles stations - Asnières-Gennevilliers II, dans le quartier des Agnettes, et Asnières-Gennevilliers III, au Luth -, desserviront en effet quasi exclusivement des quartiers populaires. Le métro va permettre d'accélérer la restructuration urbaine engagée dans ces deux quartiers. Au Luth, elle va favoriser le désenclavement de la cité avec des espaces publics, et l'implantation de fonctions tertiaires. « Il n'y a pas de spéculation possible, la ville maîtrise tous les paramètres », explique Roland Muzeau, en revanche beau-

coup moins affirmatif sur l'évolution de l'urbanisme de l'autre côté de la ligne, sur le territoire d'Asnières-sur-Seine. Le projet de renouvellement urbain des Hauts-de-Seine, près de la station Asnières-Gennevilliers III, prévoit en effet la démolition d'une barre et le relogement dans le département de 317 familles. But de l'opération : une volonté de « mixité de l'habitat entre logement social et accession à la propriété ». De l'autre côté de la route RD19, frontière entre les deux communes, Gennevilliers prépare une zone d'activités économiques.

La rénovation la plus importante est celle de la RD19, qui accompagne le prolongement. Actuellement partagée par quatre voies de circulation (deux dans chaque sens) séparées par un terre-plein central, la RD19 va se transformer en boulevard urbain grâce à une requalification urbaine, paysagère et fonctionnelle du site. Gennevilliers attend beaucoup de cette requalification, qui va ouvrir le centre, et notamment le centre administratif avec la mairie, sur les autres quartiers de la ville.

J. M.



« Le métro à Bagneux, c'est une véritable amélioration de la qualité de vie des Balnéolais ».

« Nous voulons une opération maîtrisée avec les habitants »

Marie-Hélène Amiable, maire communiste de Bagneux souhaite que le quartier du métro s'intègre harmonieusement dans le futur cadre de vie des habitants.

Bagneux revendique depuis de longues années le prolongement de la ligne n° 4 du métro. Alors que la perspective n'en a jamais été aussi affirmée, mettant en avant le risque de spéculation foncière, vous semblez désormais redouter d'avoir enfin satisfaction.

Marie-Hélène Amiable. Absolument pas. Nous voulons ce métro et demeurons pour cela vigilants car s'il est une chose à redouter c'est, pour des raisons de financements, une interruption des travaux entre la réalisation de la station à la mairie de Montrouge et le prolongement vers Bagneux, retardant d'autant la desserte de notre ville. Le métro à Bagneux, c'est plus qu'une amélioration de l'offre de transports en commun, c'est une véritable amélioration de la qualité de vie des Balnéolais.

Dire cela n'empêche pas d'être lucide. Nous savons que l'arrivée de transports collectifs ferrés lourds entraîne de la spéculation foncière. C'est particulièrement dans la région Île-de-France. Et d'ores et déjà de nombreux promoteurs nous ont contactés. Ce que nous voulons, c'est une opération maîtrisée avec les habitants et pour eux. La ville dispose d'outils de réglementation urbaine pour anti-

per l'avenir et prévenir ces mouvements spéculatifs. Nous les utilisons au service de notre population.

La gare routière de la porte d'Orléans qui accompagne le terminus sera déplacée à Bagneux. Nous souhaitons qu'elle s'intègre harmonieusement dans le nouveau cadre de vie des habitants et de la zone pavillonnaire qui jouxte le périmètre à aménager. Nous voulons qu'un travail d'intégration dans le paysage soit mené et réalisé. Il est donc hors de question d'improviser ou de gérer les nuisances après coup. Nous avons décidé de travailler en amont au bien-être des Balnéolais.

La densité de votre ville est toute relative. Elle pourrait donc accueillir de nouveaux logements en nombre. Cela ne semble cependant pas être l'orientation des importantes opérations urbaines engagées ou prévues sur le territoire communal. N'est-ce pas contradictoire avec la dénonciation de la crise du logement et tout particulièrement du logement social que vous avez vous-même dénoncée lors de la présentation de vos vœux ?

Marie-Hélène Amiable. Tout d'abord, notre ville a élaboré un ambitieux projet de construction de logements. Plus de mille deux cents pour les cinq années à venir. Il est

vrai que cela ne signifie pas une croissance à proportion de la population car la taille des ménages s'est réduite et il existe une forte demande de décohabitation. En tout état de cause nous ne voulons pas devenir une ville-dortoir, sans activités économiques.

Or, Bagneux offre moins d'emplois qu'elle ne compte de population active. Nous avons donc discuté fermement avec l'État pour que la convention d'équilibre habitat activités que nous venons de signer prenne en compte cette particularité. Nous veillons également à ce que ces logements soient construits d'une manière harmonieuse sur l'ensemble du territoire communal. Et il faut que les finances locales - de plus en plus exsangues - puissent supporter les équipements publics et les services publics qui accompagnent toute nouvelle édification.

Par ailleurs, je rappelle que Bagneux offre 50 % de logements sociaux et participe ainsi largement à l'effort solidaire. Il n'en est pas de même de 16 des 36 villes des Hauts-de-Seine qui comptent moins de 20 % de logements sociaux. Si celles-ci acceptaient de respecter la loi, cela ferait des dizaines de milliers de logements sociaux supplémentaires répartis sur l'ensemble du département.

Certains souhaiteraient que nous ne réalisions que de la promotion privée. Ce n'est pas notre choix. Nous avons la volonté de maintenir l'équilibre actuel car le privé répond difficilement aux besoins comme aux ressources de la majorité des Franciliens et des Balnéolais. Nous nous efforçons, en revanche, de monter des opérations d'accession sociale à la propriété. Ce n'est pas simple et l'État, propriétaire foncier, qui devrait montrer l'exemple, se comporte souvent comme un promoteur privé.

Propos recueillis par M. B.

